

PROJET DE PLAN STRATEGIQUE 2021-2024 DE L'IIO

PRIORITÉS PRINCIPALES QUI GUIDENT LES ACTIVITÉS DE IIO

PRÉAMBULE

L'IIO s'engage à promouvoir le concept d'ombudsman et à encourager la création d'institutions d'ombudsman là où elles ne sont pas encore présentes. L'IIO cherche à accroître sa présence et s'efforce de devenir **l'organisme faisant autorité** pour tout ce qui concerne l'ombudsman partout dans le monde.

Le plan stratégique de l'IIO couvre la période entre les assemblées générales. S'appuyant sur son premier plan stratégique approuvé à Bangkok en 2016, l'IIO poursuivra son **orientation stratégique** comme indiqué ci-dessous pour la période 2021-2024.

L'IIO fait en sorte que ses activités appuient la réalisation de ces objectifs. Des activités précises destinées à faire avancer les différentes priorités seront élaborées et mises en œuvre par le Conseil d'administration de l'IIO et pourront changer au fil du temps de manière à refléter les tendances émergentes et à tenir compte de la faisabilité et des ressources.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

RENFORCER LA VISIBILITÉ

L'IIO poursuivra ses efforts pour accroître sa présence et renforcer son influence ainsi que son autorité. En tant qu'organisation, l'IIO est le porte-parole des institutions d'ombudsman au sein de la communauté internationale et il poursuivra ses efforts pour être reconnu comme **l'organisme faisant autorité** pour tout ce qui concerne l'ombudsman partout dans le monde. L'IIO s'engage à promouvoir le concept d'ombudsman. Dans cet esprit, l'IIO renforcera ses relations avec les organisations internationales et multilatérales, telles que les Nations Unies ou le Conseil de

l'Europe, afin de consolider sa position en tant que seul organisme international pour la représentation et la coopération des institutions d'ombudsman à travers le monde.

RENFORCER LES NORMES

L'IIO continuera de plaider en faveur du respect des Principes de Venise en tant que normes internationalement reconnues pour les institutions d'ombudsman. L'IIO appuiera ses membres dans leurs efforts continus d'amélioration. L'IIO aidera ses membres à revoir leur législation à la lumière des Principes de Venise et de la Résolution des Nations Unies sur l'Ombudsman grâce à son système d'examen par les pairs, à des conférences et au partage du savoir.

ÉLARGIR LA BASE DES ADHÉRENTS

L'élargissement de la base des adhérents est une priorité essentielle de l'IIO, et à cet égard nous avons accueilli un grand nombre de nouvelles institutions parmi nos membres au cours des quatre dernières années (175 membres votants en 2015-2016 contre 205 en 2019-2020). Soucieux de devenir une organisation véritablement pluraliste et internationale, l'IIO s'efforcera d'élargir la base de ses adhérents de la manière suivante : en faisant connaître les services de l'IIO ainsi que les avantages pour les membres ; en renforçant la coopération avec les associations régionales d'ombudsman et les organisations internationales partenaires ; en faisant la promotion du concept d'ombudsman, en particulier des Principes de Venise et de la Résolution des Nations Unies sur les Institutions des Ombudsman et des Médiateurs adoptée récemment.

DÉFENDRE LES INSTITUTIONS D'OMBUDSMAN DONT L'EXISTENCE EST MENACÉE

Cette question reste malheureusement une des priorités essentielles dans les activités quotidiennes de l'IIO. À plusieurs reprises au cours des quatre dernières années, l'IIO a apporté son soutien à des collègues travaillant dans des conditions difficiles ou s'est exprimé en leur nom, et ce sujet restera sans doute une priorité pendant longtemps encore. L'IIO continuera à faire connaître la situation vécue par certains bureaux d'ombudsman, à plaider en faveur des Principes de Venise et de la Résolution des Nations Unies sur l'Ombudsman en tant que normes internationalement reconnues à l'appui d'institutions fortes et indépendantes et à poursuivre sa coopération avec les organisations internationales partenaires compétentes (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Conseil de l'Europe, Alliance mondiale des INDH, etc.).

FORMATIONS ET ÉCHANGES

Soucieux de renforcer la capacité de ses membres et de favoriser l'échange d'expertise entre les ombudsmen du monde entier, l'IIO reconnaît l'importance prioritaire de la formation, des échanges et du partage du savoir. L'IIO continuera de recenser les nouveaux besoins de formation de ses membres, d'utiliser l'expertise existante au sein des membres de l'IIO pour mettre au point des formations (c'est-à-dire encourager les membres à partager leurs pratiques exemplaires) et de chercher de nouveaux organismes de formation (afin de proposer des formations en plusieurs langues, entre autres).

NOUVEAUX DÉFIS

La pandémie de Covid-19 nous a tous confrontés à de nouveaux défis. Elle a aussi montré la capacité d'adaptation et d'innovation des ombudsmen à travers le monde lorsque de telles situations nouvelles se présentent. Dans cet esprit, l'IIO continuera à suivre de près les préoccupations émergentes et, en tant qu'organisation, cherchera à faciliter les échanges sur les répercussions de ces défis sur les collègues ombudsmen et sur les pratiques exemplaires pour surmonter de telles situations.

BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

Afin de fournir à ses membres une gamme complète de services et le meilleur appui possible, il est essentiel que l'organisation ait une solide assise financière. La bonne santé financière reste donc l'un des principaux objectifs stratégiques de l'IIO. La stabilité de notre base d'adhérents, le paiement régulier des cotisations et nos efforts en vue d'augmenter le nombre de membres permettront de maintenir une stabilité financière au cours des années visées par ce plan stratégique.

COMMUNICATION ET PUBLICATIONS

L'IIO reconnaît la nécessité de mieux se faire connaître à l'extérieur auprès des parties intéressées importantes et de renforcer sa position en tant qu'organisation internationale représentant les institutions d'ombudsman à travers le monde. Soulignons à cet égard le lancement par l'IIO de documents sur les pratiques exemplaires relatives au travail des ombudsmen et la poursuite des études comparatives sur les institutions d'ombudsman dans les

différentes Régions de l'IIO. L'IIO reste néanmoins conscient de la rapide évolution du monde et veillera à renforcer son utilisation des nouveaux outils et formats de communication dans sa stratégie en matière de publication et de communication.